

certes pas l'opposition officielle. Les progressistes conservateurs n'ont retardé le débat d'aucune façon.

**Des voix:** Bravo!

**M. Woolliams:** Nous croyons avoir adopté l'attitude de gens responsables et, si le premier ministre veut dénaturer les faits, libre à lui. Quand il a fait cette déclaration, il savait qu'il cachait la vérité. Il ne veut pas se mettre à résoudre le chômage et les autres problèmes économiques du pays et il lui faut une échappatoire pour masquer ses propres lacunes et celles de son gouvernement. A la troisième lecture, il est temps, je pense, de signaler notre prise de position quant à ce débat.

Je souligne que le bill ne plaît à aucun député de mon parti. Nos amendements ont été rejetés. Toutefois, nous sommes assez réalistes pour savoir que si nous nous prononçons contre le bill et qu'il ne soit pas adopté, nous reviendrons à la loi sur les mesures de guerre, qui confère des pouvoirs extraordinaires dans tous les domaines et ne prévoit aucun recours. Tous les députés auront à résoudre ce dilemme au moment du scrutin et le gouvernement en est responsable.

Pendant la période des questions et en maintes occasions, nous n'avons cessé de demander quelle était la situation des prisonniers arrêtés aux termes de la loi sur les mesures de guerre. Aujourd'hui, on a exposé l'affaire des mauvais traitements que les prisonniers ont subis. Quels que soient leurs crimes—quoiqu'ils aient fait, même ceux qui n'ont pas encore été appréhendés, comme Rose et ses acolytes, dans un état démocratique, où règne le droit, ils ont droit d'être traités dignement et humainement. Or ce n'est pas le cas et le gouvernement refuse de porter sa responsabilité.

Nous connaissons la manœuvre. Quand le bill aura remplacé la loi sur les mesures de guerre, le gouvernement prétendra que les mauvais traitements infligés aux prisonniers relèvent de la province. Lorsque j'ai posé la question aujourd'hui, je me suis réjoui de voir le ministre de la Justice se lever et accepter ses responsabilités, et j'espère qu'il continuera de répondre aux questions de la Chambre à ce sujet.

En ce qui me concerne, les mauvais traitements, le secret, et l'absence de responsabilité gouvernementale devront être expliqués à l'avenir, non seulement à la Chambre mais aux Canadiens, et particulièrement à ceux qu'on a arrêtés sans mise en accusation, et détenus. Si l'on avait accepté les amendements proposés au bill, il y aurait eu un remède à ces abus. On aurait pu les exposer au grand jour et les personnes en cause si elles en avaient fait la demande, auraient pu obtenir des réparations.

Ce soir, nous sommes appelés à voter en faveur d'un bill que nous n'aimons pas. Si nous le rejetons, nous aurons quelque chose de pire encore. Tel est le dilemme dans lequel se trouve l'opposition, et cela à cause du gouvernement. Quand celui-ci a ordonné la mise en application de la loi sur les mesures de guerre, nous avons demandé un bill comportant les correctifs qui ont été refusés. Voilà la situation, monsieur l'Orateur. Nous de ce parti sommes prêts à voter et nous le sommes depuis des jours, du moins je parle pour notre parti. Si le ministre de la Justice le désire, il peut confirmer que j'ai demandé à maintes et maintes reprises, au nom de mon parti, de hâter la fin du débat afin que nous puissions nous occuper des autres affaires de l'État, surtout des

questions qui intéressent l'économie du pays. La population canadienne sait qu'elle aura à faire face au plus terrible hiver depuis les années 30. Le nombre d'étudiants sans emploi l'été dernier sera doublé au printemps au moment de la sortie des universités et des collèges.

**Une voix:** Deux noirs ne font pas un blanc.

[Français]

**M. Adrien Lambert (Bellechasse):** Monsieur l'Orateur, je désire clarifier une situation qui mérite encore une fois d'être très claire.

Je comprends le point de vue que vient d'exprimer mon préopinant, mais je trouve extraordinaire que l'on compte les minutes lorsqu'on discute d'un sujet aussi important.

Nous avons adopté un attitude logique lorsque nous avons demandé que la nouvelle loi ait une portée nationale. La loi sur les mesures de guerre, qui a une portée nationale, n'est-elle pas appliquée à la demande du gouvernement de la province de Québec?

A mon avis, le bill C-181, lorsqu'il sera devenu loi, devrait pouvoir s'appliquer à la demande d'un gouvernement provincial, quel qu'il soit. Voilà sur quoi nous avons insisté d'une façon assez sérieuse, je pense, pour être bien compris.

Deuxièmement, on dit que si la loi actuellement à l'étude n'est pas adoptée par le Parlement, la loi sur les mesures de guerre demeurera en vigueur jusqu'à son rappel.

Or, pour les honnêtes gens, pour les gens qui n'ont rien à se reprocher, la loi sur les mesures de guerre n'a rien d'inquiétant, car elle est uniquement dirigée vers ceux qui dérogent au bon sens, qui approuvent le désordre et le terrorisme. Au fait, il ne s'agit que d'une infime minorité.

Et je voudrais bien que l'on tienne compte du point de vue de notre parti à cet égard. Nous n'avons pas voulu faire de l'obstruction, mais nous avons plutôt voulu, par des moyens démocratiques et selon la procédure parlementaire, essayer au moins à obtenir que le mot «Québec» soit supprimé de cette loi, afin qu'elle s'applique à tout le Canada plutôt qu'à une province en particulier. Au fait, je suis convaincu que le ministre de la Justice (M. Turner) est assez imbu de justice pour avoir très bien saisi notre point de vue, car nous avons eu l'occasion de discuter de cette question non seulement à la Chambre, mais aussi à l'extérieur, et d'une façon bien intime.

Alors, je voudrais bien que nous ne soyons pas considérés comme voulant faire de l'obstruction, mais comme voulant simplement remplir notre mandat en toute objectivité et avec toute la sincérité possible.

● (9.50 p.m.)

[Traduction]

**M. l'Orateur suppléant (M. Laniel):** La Chambre est-elle prête à se prononcer?

**Des voix:** Le vote.

**M. l'Orateur suppléant (M. Laniel):** Le vote portera sur la troisième lecture du projet de loi. Plaît-il à la Chambre d'adopter ladite motion?

**Des voix:** Non.